



La façade antérieure du logement des gendarmes. Le parking souterrain dont on voit la rampe est une adjonction postérieure.

IVR11_20177800197NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation